

Conseil scientifique de l'institut des sciences biologiques INSB

Recommandation

Emploi scientifique au CNRS

La Direction du CNRS affiche une diminution importante du nombre de postes pour sa campagne de recrutements 2019. Cette diminution s'inscrit dans une démarche de réduction des effectifs permanents, soit 1500 titulaires en moins depuis 2005, et sera maintenue les quatre prochaines années.

Le Conseil scientifique de l'INSB, lors de sa réunion du 25 Février 2019, alerté par des effets déjà visibles, a discuté des graves conséquences de fragilisation du CNRS et notamment de l'INSB, que cette réduction des recrutements est en train de causer.

Concrètement, l'INSB risque d'être contraint très rapidement à sacrifier des domaines de recherche importants de la biologie ; corrélativement les pertes de savoirs et de savoir-faire sont inéluctables. La pratique de l'affichage des postes (coloriage, fléchage), imposée par cette conjoncture, se généralise aux dépens de l'excellence du recrutement. Dans un contexte qui n'a jamais été aussi tendu en France, inévitablement, l'intérêt des jeunes chercheurs et étudiants pour nos métiers décline. Le dynamisme et l'excellence de la recherche menée à l'INSB sont affectés. Par ricochet, le manque de moyens humains pérennes alloués à l'INSB va également affecter la vitalité de la recherche biologique menée dans les autres structures françaises de recherche (INSERM, INRA, Universités, etc.). Cela représentera un décrochage inédit de la recherche française en Sciences du vivant dans un contexte de compétition mondiale pour les savoirs dans lequel, à ce jour, le CNRS avec ses partenaires excellait.

Ainsi, la décision du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation de ne pas soutenir budgétairement le renouvellement des postes permanents, relayée par la direction du CNRS, met en péril la capacité de réponse de notre société aux enjeux scientifiques (crises sanitaires ou environnementales, biotechnologies, médecine personnalisée, etc.) auxquels la biologie ne pourra répondre que grâce à une recherche fondamentale forte et permettant les innovations futures, dont l'expérience montre qu'elles ne sont pas prédictibles.

Le Conseil Scientifique de l'INSB recommande de prendre des mesures urgentes pour corriger la situation en augmentant significativement le recrutement d'agents permanents au CNRS.

Yaël GROSJEAN

Président du CSI INSB

Recommandation adoptée :

21 votants : 21 oui, 0 non, 0 abstention

Destinataires :

- Mme. **Frédérique VIDAL**, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- M. **Antoine PETIT**, Président Directeur Général du CNRS
- M. **Hugues de La GIRAUDIERE**, Directeur des Ressources Humaines du CNRS
- M. **Alain SCHUHL**, Directeur Général Délégué à la Science du CNRS

Copie :

- M. **André Le BIVIC**, Directeur de l'INSB.
- Mme **Dorothee BERTHOMIEU**, présidente du Conseil Scientifique du CNRS.
- Mme **Claudine GILBERT**, présidente du CSI INP, M. **Olivier DRAPIER**, président du CSI IN2P3, M. **Serge SIMOENS**, président du CSI INSIS, Mme **Beatrice MARTICORENA**, présidente du CSI INSU, M. **Olivier SANDRE**, président du CSI INC, Mme **Nathalie VIENNE-GUERRIN**, présidente du CSI INSHS, Mme **Patricia GIBERT**, présidente du CSI INEE, M. **Remi CARLES**, président du CSI INSMI, Mme **Isabelle QUEINNEC**, présidente du CSI INS2I.